



## **Agnès TRICOIRE**

---

*Avocat à la cour  
Spécialiste en Propriété Intellectuelle*

---

*Avocat à la Cour (depuis janvier 1989)  
DEA de Propriété Littéraire, Artistique et Industrielle (Paris II) (1987)  
Spécialiste en Propriété Intellectuelle  
Docteur en droit  
Anglais, espagnol*

*Ancien Secrétaire de la Conférence (Troisième, promotion 1996)*

*Déléguée de l'Observatoire de la liberté de Création de la Ligue des Droits de l'Homme, Paris*

*Formatrice à ACT' en droit d'auteur, liberté de création et en droit des contrats*

*Membre de l'AFPIDA (section française de l'ALAI), et rapporteur pour cette dernière sur le Livre Vert de la Commission Européenne sur le droit d'auteur dans la société de connaissance*

*Thèse soutenue en juillet 2012 sur la définition de l'œuvre, dirigée par le professeur Pierre SIRINELLI (Paris 1). Félicitations du jury.*

*Chargée d'enseignement à Paris 1 – Master 1 et licence 3 Métiers de la culture (Droit de l'art)*

### **Bibliographie**

#### **Ouvrages**

*Petit traité de la liberté de création, La découverte, mars 2011*

- « Introduction : le jugement de droit et le jugement de goût » in « Date limite de conservation » éditions MAC VAL, 2009

- « Le droit et l'œuvre : Histoire paradoxale de la peur de juger », in « Juger l'art », contribution à un colloque organisé par Paris I, Editions de la Sorbonne, 2009

- « Le droit doit protéger les œuvres de son temps » in « Dommage(s) à propos de l'histoire d'un baiser », dir. Corinne Rondeau et Eric Mézil, Acte sud / collection Lambert en Avignon, 2009

- « De l'art à l'arbitraire », in « Le sexe et ses juges », syndicat de la magistrature, Syllepse 2006

- « Le sexe et sa représentation artistique, la liberté de créer aux prises avec l'ordre moral », in « La liberté sexuelle », dir. Daniel Borillo et Danièle Lochak, Puf 2005

- « C'est pas de l'art, c'est de la pornographie ! », in « Le sens de l'indécence » dir. Eric Van Essche, La lettre Volée, 2005

- « Du chaos social à l'ordre Moral », sous la direction d'Agnès TRICOIRE, Ligue des droits de l'Homme, Éditions LE BORD DE L'EAU, 2004,

- « La création est-elle libre ? Ouvrage coordonné par Agnès TRICOIRE (inclus article « Le droit français est paradoxal ») Ligue des droits de l'Homme, Éditions LE BORD DE L'EAU, 2003

#### Articles de revues :

- Réponses aux questions juridiques des lecteurs dans le magazine La scène (Page mensuelle)

- Interview croisée avec Marie José Mondzain, Revue Tête à Tête, numéro consacré aux images du pouvoir, avril 2012.

- Nouvelle chronique sur le droit d'auteur des architectes dans le Moniteur, Quand les architectes cèdent leurs plans... mais pas le droit de s'en servir, n° 5647, 17 février 2012 p 50

- Interview dans le n° 200 d'Étapes : « 200 acteurs du graphisme. 200 propos ».

- Hadopi, et l'œuvre ? Tribune, Légipresse septembre 2009 n° 264 p 117

- Protection de l'œuvre, Revue Etapes (design et culture visuelle) sept 2009 p 68

- « Les dangers du relativisme pour la liberté de l'art », revue l'Etrangère (La lettre Volée), n° 21/22, « sur l'interdit », printemps 2009

- Tribune dans Libération 30 décembre 2008 sur la censure au cinéma

- *Le droit d'auteur des salariés – revue Echanges, octobre 2008*
- *Les architectes face au droit d'auteur (Le moniteur, juillet 2008)*  
<http://www.lemoniteur.fr/153-profession/article/point-de-vue/516906-les-architectes-face-au-droit-d-auteur-par-agnes-tricoire-avocat>
- « *Les œuvres et les visages : la liberté de création s'affirme contre le droit à la vie privée et le droit à l'image* », *commentaire de TGI Paris 17e ch. 09/05/2007 et 25/06/2007, Dalloz 2008, n° 1, p. 57 et suivants*
- « *le ready-made résiste à tous les coups ? Mouvements juillet septembre 2007 n° 44 p 16*
- « *Quand la fiction exclut le délit* », *commentaire de TGI Paris 17e ch. 16/11/2006, affaire : MP c/ Bénier-Bürckel, Legipresse n° 240, avril 2007, p. 7*
- *Interview dans Libération du 30/12/2006 «Le droit doit englober l'art de son temps»*
- *Tribune dans Libération du 27/12/2006 « Les œuvres doivent rester libres »*
- « *Le droit pénal au secours des Ready-made : n'est pas Duchamp qui veut* », *commentaire de TGI Paris 28e ch. 24/04/2006, Dalloz juillet 2006, n° 26, p. 1827*
- « *Quand le projet est mis à nu, l'auteur l'est aussi* », *point de vue sur le projet de loi DADVSI, Dalloz 27/04/2006, n°17,*
- « *La Cour de cassation au secours des victimes de l'art contemporain : le tableau-piège se referme sur SPOERRI* », *Dalloz 20/04/ 2006, n° 16, p. 1116*
- « *Le droit d'auteur des salariés menacé* », *chronique dans Légipresse n° 229, mars 2006, p. 21*
- « *Le concours de beauté échoue à son examen du code de la propriété intellectuelle* », *commentaire, Dalloz 16/02/2006, n° 7, p. 517*
- « *La requalification des contrats de travail dans l'audiovisuel – les tribulations de l'usage constant* », *chronique dans Légipresse n° 223, juillet/août 2005, p. 81*
- « *le sexe et sa représentation artistique, la liberté de créer aux prises avec l'ordre moral* », *La liberté sexuelle, direction D Borillo et D Lochak, Puf 2005*
- « *Images de la justice* », *contribution, Collection Images documentaires, n° 54, 2e trimestre 2005*
- « *Le droit d'auteur est-il soluble dans le coca cola ?* », *Mouvement printemps 2005 (numéro spécial « 10 ans »)*

- « *La requalification des contrats de travail dans l'audiovisuel – De l'inconstance ou de l'inconsistance de l'usage constant* », chronique dans *Légipresse* n ° 210, avril 2004, p. 43,
- « *L'art, la censure et les droits de l'homme, chronique* dans *Légipresse* n° 196, novembre 2002, p. 158,
- « *Interprétation du sens de l'affiche d'un film par le juge* », commentaire sur l'affaire *Amen*, *Légipresse* n° 192 juin 2002, p. 105,
- « *L'épreuve du droit, retour sur l'affaire Pinoncelli, Vacarme printemps 2001*
- « *Le droit d'auteur menacé par une interprétation trop extensive : une carte des vins est-elle bien une œuvre ?* », *Dalloz* 1992, n° 38, 05/11/1992, p. 462,
- « *La présentation rapide d'œuvres d'art lors d'une émission télévisée peut-elle être qualifiée de courte citation ?* *JCP* n° 25, 17/06/1992, II, 21868,
- « *Le droit d'auteur des journalistes* », *Légipresse* 1991, n° 82, p. 39,